

• La communauté urbaine enfourche son nouveau cheval de bataille

vendredi 16.10.2009, 05:02 - La Voix du Nord



Qu'on le veuille ou non, l'avenir n'est pas à la voiture en ville. Un vrai choix de sociétés s'annonce.

| ÉTATS GÉNÉRAUX DU VÉLO |

En lançant les états généraux du vélo à Tourcoing hier, puis à Courtrai aujourd'hui, la communauté urbaine, ses élus Verts en tête, entend bien avancer dans le développement de la pratique du deux-roues non motorisé.

PAR CHRISTIAN VINCENT

metro@lavoixdunord.fr PHOTO PHILIPPE PAUCHET

À la clé : la défense de l'environnement, des bienfaits pour la santé, et un nouvel art de vivre en ville et en périphérie. Un plan concret devrait être présenté au premier semestre de 2010.

> **Des budgets** sont nécessaires pour développer la pratique du vélo. Aujourd'hui, c'est un petit million d'euros qui lui est consacré par la communauté. Dans le prochain budget, cela passera à 5 ou 6 ME.

> **La généralisation des doubles sens de circulation** pour les vélos dans les rues en sens unique et dans les zones 30 va s'accroître, et pas seulement à Lille. Actuellement, 15 maires sur les 85 de la communauté ont engagé ce plan. Contrairement aux idées reçues, et à condition que la communication visuelle soit bien faite à destination des automobilistes et des cyclistes, ces doubles sens provoquent moins d'accidents. « On n'a jamais vu un automobiliste tuer de sang-froid un cycliste les yeux dans les yeux. » En deux ans, 117 km supplémentaires sont prévus.

> **Des actions de communication** doivent être mises en place pour apprendre aux gens le nouveau code de la rue, sur la manière de circuler dans les zones 30, dans les nouvelles « zones de rencontre » limitées à 20 km/h. À titre d'exemple, on a rappelé que la circulation des vélos était permise dans les secteurs piétonniers à condition que l'on roule au pas.

> **La facilité du stationnement** avec des arceaux, des abris couverts, sera un des axes du futur dispositif. Des discussions sont aussi engagées avec le conseil régional pour les liaisons train-vélo.

> **Sécurité totale ?** La communauté urbaine s'est fixé comme objectif de n'avoir ni tué ni blessé chez les piétons et les cyclistes sur son territoire à l'horizon 2020.

> **485 km de zones sont aménagées** dans son secteur pour le vélo ; 100 km de plus sont à l'étude.

> **Les zones 30** devraient se multiplier dans toutes les villes de LMCU.

> **Et les Vélib' ?** La mise à disposition de vélos en libre service, comme les Vélib' à Paris, doit être regardée avec attention, d'autant qu'on constate, à Paris, que chaque Vélib' coûte 4 000 E par an à la collectivité ! •